

# Crésus Salaires Memento swissdec 4.0

Édition du document : 28 mai 2015

## ELM 4.0 et swissdec

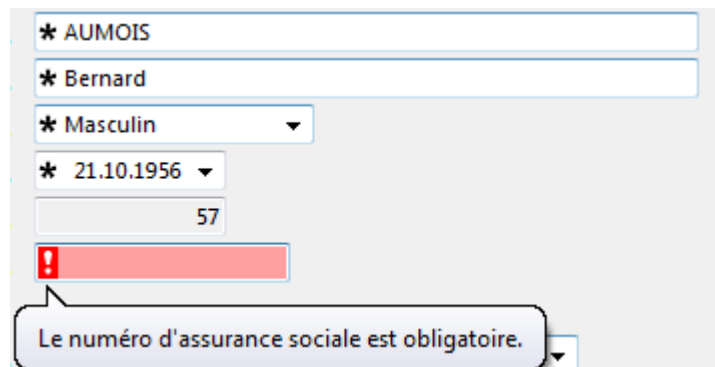
La norme ELM (*Einheitliches Lohnmeldeverfahren*), parfois encore appelée PUCS (*Procédure Unifiée de Communication des Salaires*) définie par l'association swissdec définit le format de transmission électronique des données salariales aux caisses et assurances.

La version **ELM 4.0** (en vigueur depuis le 01.01.2014) apporte l'envoi des décomptes d'impôts à la source (IS) aux offices cantonaux ainsi que la communication des mutations aux caisses AVS. Cette nouvelle norme coïncide avec l'introduction de la nouvelle ordonnance sur l'impôt à la source.

## Nouveaux champs

Le passage à ELM 4.0 introduit plusieurs champs supplémentaires dans les données des employés, dont certains doivent impérativement être renseignés pour que le fichier de transfert puisse être préparé.

Lors de la saisie des données, les champs obligatoires sont signalés en rouge :



\* AUMOIS  
\* Bernard  
\* Masculin  
\* 21.10.1956  
57  
! Le numéro d'assurance sociale est obligatoire.

En survolant la marque avec la souris vous ferez apparaître une bulle d'aide explicative.

La commande *Entreprise – Contrôle des données* vérifie les données de l'entreprise et des employés et présente une liste des éléments à corriger ou à compléter.

# Check-list pour le paramétrage de Crésus Salaires

## Préparation des données

La liste suivante présente les données nécessaires au paramétrage de Crésus Salaires. Vous devrez récolter les données manquantes auprès des caisses et assurances, ainsi que de vos employés.

En annexe, vous trouverez les formulaires pour les **données d'entreprise** et les **données des employés**. Vous pouvez les utiliser pour récolter les données nécessaires.

## Données d'entreprise

Les numéros d'identification liés à l'entreprise sont à saisir sous *Entreprise – Identité*, dans l'onglet *Numéros* :

- Numéro d'identification de l'entreprise (UID-OFS).  
Par exemple « CHE-107.933.850 ».  
Renseignements sous <http://www.uid.admin.ch/>
- Numéro du registre du commerce (UID-OFRC).  
Par exemple « CH-550.0.076.437-6 ».  
Renseignements sous <http://www.zefix.ch/>
- Numéro du registre des entreprises et des établissements (REE), facultatif.  
Par exemple « 70894230 ».  
Renseignements sous <http://cresus.ch/info/ree>
- Numéro de membre AVS (ou numéro de décompte).  
Le numéro de décompte apparaît en principe sur les factures que vous adresse la caisse AVS.  
Renseignements auprès de votre caisse AVS.
- Numéro de la caisse de compensation.  
Par exemple « 022.003 ».  
Renseignements sous <http://cresus.ch/info/avs>

## Données d'assurances

Vous obtiendrez les divers numéros de caisses et d'assurances auprès de vos assureurs. Saisissez les données de chaque assurance sous *Entreprise – Assurances* :

- Numéro d'assureur.  
Par exemple « S14 ».  
Renseignements sous <http://cresus.ch/info/assurances>
- Numéro de client et numéro de contrat.  
Renseignement auprès de l'assureur.

## Données d'employés

Les données d'employés sont à saisir dans les divers onglets des données de chaque employé, en particulier :

- Nom, prénom, adresse exacte.
- Date de naissance.
- Numéro de sécurité sociale (aussi appelé nouveau numéro AVS).
- Nationalité.
- État civil.

### Données d'employés : enfants (onglet Allocations)

Chaque enfant de l'employé doit être indiqué :

- Prénom.  
Si le *nom de famille* de l'enfant est différent de celui de l'employé, il faut l'indiquer entre parenthèses dans le champ réservé au prénom : « (Dupont) Jeanne ».
- Date de naissance.
- Date de fin de droit IS<sup>1</sup>.

### Vérification des données d'employés

Au besoin, les données d'employés peuvent être vérifiées ou complétées par les employés eux-mêmes, au moyen du service **Crésus Partout**.

Voir <https://www.epsitec.ch/partout/>.



### Données d'employés étrangers ou suisses habitant à l'étranger

Si l'employé n'est pas suisse, il faut indiquer la catégorie du permis de séjour :

* à sélectionner
Permis de courte durée (cat. L)
Permis annuel (cat. B)
Permis d'établissement (cat. C)
Frontaliers (cat. G)
Requérant d'asile (cat. N)
Personnes à protéger (cat. S)
Autres (sans les Suisses)

En cas d'imposition à la source :

1. Le conjoint de l'employé est-il Suisse, au bénéfice d'un permis C ou réfugié politique ?
2. L'employé est réfugié politique ?

---

<sup>1</sup> Les enfants mineurs à la charge de l'employé sont pris en compte pour déterminer le *quotient familial* si l'employé est soumis aux impôts à la source. Lorsque l'enfant devient adulte, il n'est en principe plus pris en compte. Dans certains cantons, il peut être pris en compte s'il suit une formation professionnelle ou des études, habituellement jusqu'à 25 ans. Dans certains cas, il peut exceptionnellement être pris en compte au-delà. Les enfants impotents ou pour lesquels l'employé verse une pension alimentaire sont également pris en compte dans certains cas. La date de fin de prise en compte pour le quotient familial doit être indiquée, en respectant les contraintes fixées par les cantons.

3. L'éventuel cas particulier :

* < cas normal > Accord spécial avec la France Honoraires CA versés à des personnes domiciliées à l'étranger Prestations appréciables en argent au titre de participations de collaborateur à des personnes domiciliées à l'étranger
---

4. Si l'employé est frontalier :

* Habite en Suisse Retourne à l'étranger chaque jour Dispose d'une adresse CH durant la semaine
---

5. La commune de résidence (commune de perception) doit être sélectionnée.  
Il s'agit du numéro de la commune fiscale (à ne pas confondre avec le numéro postal).

Par exemple pour un employé lausannois, le numéro est « 5586 » quel que soit la localité exacte :

à sélectionner
Lausanne (5586) VD
^ 1000 Lausanne 26 - Vers-chez-les-Blancs
^ 1032 Romanel-s-Lausanne - Vernand-Dessus
^ 1033 Cheseaux-Lausanne - Vernand-Dessous
^ 1000 Lausanne - Vennes
^ 1000 Lausanne - Ouchy
^ 1053 Cugy VD - Montheron
^ 1000 Lausanne 27 - Montblésson
^ 1000 Lausanne - Malley
^ 1000 Lausanne 25 - Le Chalet-à-Gobet
^ 1000 Lausanne - Lausanne
^ 1000 Lausanne - La Sallaz
^ 1000 Lausanne - Chailly
< autre... >

Si l'employé ne réside pas en Suisse, c'est la commune du lieu de travail ou du siège de l'entreprise qui doit être indiquée.

6. L'activité de l'employé :

* à sélectionner
Activité principale
Activité annexe

7. L'employé exerce-t-il une autre activité ?

* à sélectionner
Pas d'autre activité
Autre activité en Suisse
Autre activité à l'étranger
Autres activités en Suisse et à l'étranger

8. L'employé touche-t-il une rente ?

* à sélectionner
Aucune rente
Rente

9. Sa confession (église officielle) :

* <à préciser>
Eglise évangélique réformée
Eglise catholique chrétienne
Eglise catholique romaine
Communauté israélite
Autre/Aucune

10. L'employé est-il célibataire, divorcé, séparé ou veuf, vit-il en concubinage ?

Notes :

- l'ordonnance sur les impôts à la source assimile le partenariat enregistré au mariage
- cette information n'est nécessaire que si l'employé n'est pas marié, est soumis aux impôts à la source et à des enfants qui bénéficient d'allocations familiales.

* <à préciser>
non
oui
Aucune information

11. Nom, prénom, date de naissance, numéro de sécurité sociale du conjoint ou du partenaire.

12. Le conjoint exerce-t-il une activité rémunérée ?

* à sélectionner
Sans revenu
Salaire ou revenu de substitution
Salaire ou revenu de substitution, plus rente
Rente

13. Si oui, l'activité est-elle principale ou annexe ?

* à sélectionner
Activité principale
Activité annexe

14. L'adresse éventuelle du conjoint.

15. Le taux de contribution ecclésiastique, s'il n'est pas inclus dans l'impôt à la source et pour autant que l'employé verse cette contribution.

## Données d'entreprise pour l'Office Fédéral de la Statistique (OFS)

Pour répondre à l'enquête sur la structure des salaires de l'OFS, des informations concernant l'entreprise doivent être spécifiées.

1. La convention salariale :

<b>* à sélectionner</b> Convention collective de travail d'associations Convention collective de travail d'entreprise ou d'administration publique Accord salarial collectif négocié en dehors du cadre d'une convention collective de travail Contrat de travail individuel
--

2. La durée hebdomadaire de travail (en heures) ou/et le nombre hebdomadaire de leçons.

En outre, des informations concernant spécifiquement chaque employé doivent être saisis.

1. La catégorie du permis de séjour (voir ci-dessus).

2. Le contrat de travail :

<b>* à sélectionner</b> Contrat à durée indéterminée avec salaire mensuel Contrat à durée indéterminée avec salaire mensuel et temps de travail annuel Contrat à durée indéterminée avec salaire horaire Contrat à durée indéterminée à la commission, au forfait, à la tâche, à la pièce Contrat à durée déterminée avec salaire mensuel Contrat à durée déterminée avec salaire horaire Contrat à durée déterminée à la commission, au forfait, à la tâche, à la pièce Contrat d'apprentissage Contrat de stage
--

3. La formation du salarié :

<b>* à sélectionner</b> Doctorat Uni, EPF, Master Uni, EPF, Bachelor Haute école spécialisée (HES), Haute école pédagogique (HEP), Master Haute école spécialisée (HES), Haute école pédagogique (HEP), Bachelor Formation professionnelle supérieure, écoles supérieures Brevet d'enseignement Maturité Formation professionnelle achevée Formation acquise exclusivement en entreprise Scolarité obligatoire, sans formation professionnelle complète
--

4. La position professionnelle du salarié :

<b>* à sélectionner</b> Cadre supérieur Cadre moyen Cadre inférieur Responsable de l'exécution des travaux Sans fonction de cadre
--

5. La profession exercée, à compléter textuellement (il n'y a pas de liste proposée).

# Données d'entreprise

## Numéros d'entreprise

N° d'identification de l'entreprise UID-OFS	
N° dans le registre du commerce UID-OFRC	
N° dans le registre des entreprises et établissement REE	
N° de membre AVS (numéro de décompte AVS)	
N° de la Caisse de Compensation	
Commune du lieu de travail (selon la liste des communes)	

## Numéros des assurances

### Assurance Accidents (1)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux <sup>2</sup>	Part employé :	Part employeur :

### Assurance Accidents (2)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :

---

<sup>2</sup> Si les charges d'assurances sont définies par taux, indiquer les taux en % pour les parts employé et employeur.

### Assurance Accidents Complémentaire (1)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :

### Assurance Accidents Complémentaire (2)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :

### Assurance Indemnités Journalières (1)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :



### Assurance Indemnités Journalières (2)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :

### Caisse d'allocations familiales

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		

### Caisse de Prévoyance Professionnelle (1)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :

### Caisse de Prévoyance Professionnelle (2)

Assureur / adresse		
N° d'assureur		
N° de client		
N° de contrat		
Taux	Part employé :	Part employeur :

# Données de l'employé

Nom, prénom : ..... Sexe : M / F

Adresse de résidence : .....

Case postale : ..... NPA / Localité : .....

Canton (EX si à l'étranger) : ..... Pays : .....

Date de changement d'adresse : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

## Etat civil

- Inconnu
- Célibataire
- Marié
- Divorcé
- Veuf
- Séparé
- Partenariat enregistré
- Partenariat dissous judiciairement
- Partenariat dissous par décès
- Partenariat dissous ensuite de déclaration d'absence

Date de changement état civil : ..... Seul avec enfant à charge : oui / non

## Formation

- Doctorat
- Master Université, Ecole polytechnique fédérale (EPF)
- Bachelor Université, Ecole polytechnique fédérale (EPF)
- Master Haute école spécialisée (HES), Haute école pédagogique (HEP)
- Bachelor Haute école spécialisée (HES), Haute école pédagogique (HEP)
- Formation professionnelle supérieure, école supérieure
- Brevet d'enseignement
- Maturité
- Formation professionnelle achevée
- Formation acquise exclusivement en entreprise
- Scolarité obligatoire, sans formation professionnelle complète

## Coordonnées bancaires ou PostFinance

N° IBAN : .....

Titulaire du compte : .....

Nom de la banque : .....

NPA / Localité de la banque : .....

## Pour un employé soumis aux impôts à la source

Canton de perception : ..... Commune de perception : .....

Nombre d'enfants à charge : ..... Code d'imposition : .....

L'employé est réfugié politique : oui / non

Le conjoint de l'employé est Suisse, au bénéfice d'un permis C ou réfugié politique : oui / non

Activité de l'employé :

- Principale
- Annexe

Autres activités :

- Pas d'autre activité
- Autre activité en Suisse
- Autre activité à l'étranger
- Autres activités en Suisse et à l'étranger

L'employé dispose d'une rente :

- Aucune rente
- Rente

Confession (Eglise reconnue destinataire de l'impôt ecclésiastique) :

- Eglise évangélique réformée
- Eglise catholique chrétienne
- Eglise catholique romaine
- Communauté israélite
- Autre / Aucune

Concubinage (union libre) :

- Oui
- Non
- Aucune information

Données du conjoint / partenaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (si différente) : .....

NPA / Localité : .....

Date de naissance : ..... N° de sécurité sociale : .....  
(aussi appelé NAVS ou « nouveau » numéro AVS)

Revenus :

- Sans revenu
- Salaire ou revenu de substitution
- Salaire ou revenu de substitution, plus rente
- Rente

Activité :

- Principale
- Annexe

Canton de travail : .....

Date de début du travail : ..... Date de fin du travail : .....

## Données pour les enfants

L'employé a reçu des AF versées directement par la Caisse : oui / non

Enfant 1 : Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Touche des AF : oui / non

Enfant pris en compte pour le quotient familial jusqu'au : .....

Enfant 2 : Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Touche des AF : oui / non

Enfant pris en compte pour le quotient familial jusqu'au : .....

Enfant 3 : Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Touche des AF : oui / non

Enfant pris en compte pour le quotient familial jusqu'au : .....

Enfant 4 : Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Touche des AF : oui / non

Enfant pris en compte pour le coefficient familial jusqu'au : .....

Enfant 5 : Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Touche des AF : oui / non

Enfant pris en compte pour le coefficient familial jusqu'au : .....

## Données pour l'OFS

Catégorie du permis de séjour :

- Permis de courte durée (cat. L)
- Permis annuel (cat. B)
- Permis d'établissement (cat. C)
- Frontalier (cat. G)
- Requérant d'asile (cat. N)
- Personne à protéger (cat. S)
- Autre (sans les Suisses)

Type de contrat de travail :

- Contrat à durée indéterminée avec salaire mensuel
- Contrat à durée indéterminée avec salaire mensuel et temps de travail annuel
- Contrat à durée indéterminée avec salaire horaire
- Contrat à durée indéterminée à la commission, au forfait, à la tâche, à la pièce
- Contrat à durée déterminée avec salaire mensuel
- Contrat à durée déterminée avec salaire horaire
- Contrat à durée déterminée à la commission, au forfait, à la tâche, à la pièce
- Contrat d'apprentissage Contrat de stage

Formation (voir plus haut) :

- Doctorat
- Master Université, Ecole polytechnique fédérale (EPF)
- Bachelor Université, Ecole polytechnique fédérale (EPF)
- Master Haute école spécialisée (HES), Haute école pédagogique (HEP)
- Bachelor Haute école spécialisée (HES), Haute école pédagogique (HEP)
- Formation professionnelle supérieure, école supérieure
- Brevet d'enseignement
- Maturité
- Formation professionnelle achevée
- Formation acquise exclusivement en entreprise
- Scolarité obligatoire, sans formation professionnelle complète

Position professionnelle :

- Cadre supérieur
- Cadre moyen
- Cadre inférieur
- Responsable de l'exécution des travaux
- Sans fonction de cadre

Profession exercée : .....

Taux d'occupation ou travail irrégulier : .....

Nb de jours de vacances par année : ..... Durée hebdomadaire de travail (en h) : .....